

## **L'écosystème linguistique ivoirien : vers un partenariat linguistique de fait**

### **The Ivorian linguistic ecosystem: towards a de facto linguistic partnership**

**KAMAGATE Ouattara Bakary**  
Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)  
[kamagatebakary@upgc.edu.ci](mailto:kamagatebakary@upgc.edu.ci)

**KOUASSI Konan Stanislas**  
Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)  
[stanislas1980konan@gmail.com](mailto:stanislas1980konan@gmail.com)

**Reçu:** 27/08/2025, **Accepté:** 03/10/2025, **Publié:** 20/10/ 2025

#### **Résumé :**

Avec pour langue officielle le français, la Côte d'Ivoire totalise une soixantaine de langues locales diversement réparties sur toute l'étendue du territoire. La frontière entre deux langues n'étant pas toujours étanche, il arrive quelquefois de perdre de vue, les limites exactes entre deux aires linguistiques. De même, le développement des langues ivoiriennes ne s'est pas réalisé de façon harmonieuse si l'on s'en tient à un certain nombre de considérations. Il s'agit entre autres de la diversité des politiques linguistiques, de l'usage même des langues dans des contextes totalement différents et enfin de la perception sans oublier l'attitude que les usagers ont vis-à-vis de la langue. L'environnement linguistique ivoirien, tout en relevant d'une certaine complexité au regard du plurilinguisme et du multilinguisme très prononcés qui se côtoient sans cesse, les locuteurs nourrissent généralement, le sentiment d'appartenir à une communauté homogène. Dès lors se pose la problématique du contrecoup que portent les mœurs de la nation sur la langue. L'écosystème linguistique, au vu de l'imbrication des langues les unes dans les autres, peut-il favoriser une évolution et une révolution indépendante de chaque langue ? Pour répondre à cette préoccupation, il sera jeté un regard sur la situation linguistique ivoirienne et les rapports qui s'établissent entre les différentes langues,

toutes choses qui participent considérablement à leur développement constant et à leur renouvellement.

**Mots clés :** Langue - écosystème - culture - plurilinguisme - multilinguisme

**Abstract :**

With French as its official language, Côte d'Ivoire has around sixty local languages unevenly distributed across its entire territory. The boundary between two languages is not always clear-cut, and sometimes the exact limits between two linguistic areas become blurred. Similarly, the development of Ivorian languages has not proceeded harmoniously when considering several factors. These include the diversity of language policies, the usage of languages in completely different contexts, and the perception and attitudes that users have toward the language. The Ivorian linguistic environment, while characterized by significant plurilingualism and multilingualism coexisting constantly, generally fosters among speakers a feeling of belonging to a homogeneous community. This raises the issue of the impact that the nation's customs have on language. Given the intertwining of languages within the linguistic ecosystem, can the evolution and revolution of each language occur independently? To address this concern, an overview will be provided of the linguistic situation in Côte d'Ivoire and the relationships established between the different languages, all of which contribute significantly to their ongoing development and renewal.

**Keywords:** Language – ecosystem – culture – plurilingualism – multilingualism.

**Pour citer cet article :**

KAMAGATE, Ouattara Bakary., KOUASSI Konan, Stanislas (2025). L'écosystème linguistique ivoirien : vers un partenariat linguistique de fait , *Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels* [En ligne], 3(2), 10-19. Disponible sur le lien :

<https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/928>

**Pour citer le numéro :**

Ben Boudjema, Tanina., Kartal, Erdogan., Constantinou, Georgia., (2025) , Numéro-Varia -Spécial, *Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels* [En ligne], 3(2), 676p.

Disponible sur le lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/928>

### Introduction

Depuis les travaux de Maurice Delafosse en 1904 qui dénombraient approximativement une soixantaine de langues en Côte d'Ivoire, ce nombre n'a guère varié. Bien au contraire, il sert de base d'étude aux linguistes qui s'intéressent à la question des langues. Cela en dépit du fait que cette étude exploratoire ne définit pas clairement les frontières entre les différentes langues considérées même si cette étude s'appuie sur une analyse comparative et descriptive. Sous tendue par une volonté de diffusion des connaissances intrinsèques aux dites langues, Delafosse a ainsi jeté les bases de l'étude des langues endogènes.

Aujourd'hui, plus d'un siècle plus tard, cette étude a permis d'émettre des hypothèses dont la vérification a conduit à l'élaboration de divers travaux de recherche. Au nombre de ceux-ci, on relève ceux qui tentent de comprendre les enjeux et les implications de la coexistence de différentes langues sur le territoire ivoirien. À ce propos, il convient de rappeler que KOUASSI Konan Stanislas (2017) a porté un regard sur l'influence que la langue française exerce sur les langues ivoiriennes à partir de données recueillies à l'issue de l'observation des interactions verbales. Il y montre que les locuteurs des langues locales, de façon générale, insèrent dans leurs discours des termes français issus de diverses catégories grammaticales.

Ces langues, à leur tour, impactent la langue française qui, au fil des années, devient le reflet d'une diversité culturelle. Aussi, du fait de son hégémonie, elle fait l'objet d'une appropriation exceptionnelle qui a conduit à son appropriation et même à son enrichissement perpétuel. En effet, le contact entre cette langue et les langues locales entraîne une dynamique linguistique importante. Il est vrai que ces langues ne bénéficient pas pour l'instant d'une décision politique visant à leur accorder un statut précis mais elles jouent un rôle central dans le processus de développement économique de la Côte d'Ivoire (Konan Stanislas KOUASSI, 2022). Ce sont de réels véhicules d'information, de sensibilisation sur les médias d'État et dans les échanges sur les marchés. En somme, la politique linguistique en œuvre en Côte d'Ivoire minore certes les langues endogènes qui sont en dehors des circuits officiels et du système éducatif mais c'est au moyen de ces langues que la majorité de la population inter-communique et s'ouvre au monde.

Aussi, la recherche linguistique en Côte d'Ivoire a abouti à la description des langues, à la démonstration de l'autonomie des unes par rapport aux autres, à l'élaboration et à la publication de lexiques, de dictionnaires, de manuels de grammaires, à la détermination de familles des langues dans

lesquelles les langues ivoiriennes peuvent être classées. Elle a aussi permis la mise en œuvre de projets d'enseignement bilingue qui achèvent de convaincre sur la nécessité promouvoir le patrimoine ethnolinguistique ivoirien pour en faire de véritables instruments au service du développement de la Côte d'Ivoire. Cela passe par une documentation des langues et un aménagement linguistique que ne saurait se faire sans une maîtrise des réalités linguistiques.

C'est dans cette perspective que s'inscrit la présente contribution intitulée « L'écosystème linguistique ivoirien : vers un partenariat linguistique de fait ». Elle envisage porter un regard sur les relations inter-langues ainsi que sur leurs implications. Il opère ainsi un dialogue de langue qui se traduit par divers faits que la présente tente de relever. Elle envisage également examiner le paysage linguistique de la Côte d'Ivoire. Une telle analyse passe par une analyse sociologique des langues vivantes, des langues locales et celles des populations immigrées. Dans ce processus, il apparaît utile de porter un regard sur la question des représentations des langues en présence tout comme celle des connaissances linguistiques des usagers de ces langues.

### **1. Cadre théorique et méthodologique**

La langue en tant que produit de la société est loin d'être immuable. En réalité, elle varie dans le temps et dans l'espace si bien que Georges-Elia SARFATI et Marie-Anne PAVEAU (2016 : 60) citant Ferdinand de Saussure soutiennent que : « l'homme n'est pas maître de sa langue. En questionnant les évidences grammaticales et la façon dont elles fonctionnent pour le sujet parlant, Saussure a contribué à arracher la réflexion sur le langage aux évidences empiriques ; en étudiant la langue comme un objet abstrait ». Au regard de ces observations, l'on peut inférer que l'utilisateur utilise la langue sans véritablement maîtriser les fondamentaux. Cela d'autant plus que le phénomène du contact des langues qui se traduit par l'interaction ou l'influence mutuelle entre des langues fait que les langues sont enclines à prêter ou à emprunter des mots aux autres langues.

Mieux, au gré des progrès de la vie sociale, économique voire culturelle des sociétés dans lesquelles elles sont en usage, les langues, dans leur grand ensemble, actualisent leurs répertoires lexicaux. En somme, la dynamique d'une langue est fonction de l'usage qu'en font les locuteurs et surtout de leur capacité à adapter le vocabulaire de leur langue aux nouveaux besoins de communication.

À ce propos, il semble important de relever que l'anglais a fourni de nombreux termes au français mais également aux langues locales.

L'expression « fin de semaine » est traduite par « week-end » ; le terme « interview » signifie « entretien », en français, constitue un emprunt lexical n'ayant connu aucune altération et qui s'utilise tel qu'emprunté dans la langue source. Le mot « school » au contraire, a connu de nombreuses modifications morphologiques et phonétiques. En agni et en baoulé ainsi que dans bien d'autres langues ivoiriennes ce terme est réalisé [suklu] ou [sukulu].

Il apparaît clairement que les langues évoluent à tout instant. En effet, parlant du français, Olivier BERTRAND (2011, p.56) souligne que : « Le lexique utilisé aujourd'hui s'est construit laborieusement, à la faveur des rencontres parfois tragiques, souvent conflictuelles – entre les peuples, et que le français du XXI<sup>ème</sup> siècle est le fruit d'un millénaire de construction, de consolidation, d'emprunts de tous ordres ». On en déduit qu'aucune constitution lexicale ne s'est réalisée ex nihilo. Elle résulte, dans bien des cas, des phénomènes sociolinguistiques tels que les interférences, les emprunts et même la diglossie, tous induits par le contact des langues.

C'est pourquoi, cette étude essentiellement axée sur les résultats d'une recherche documentaire portant sur les relations inter-langues ou qui s'inscrivent dans le champ de l'anthropologie linguistique tentera de faire une synthèse des résultats enregistrés. Pour ce faire, l'on examinera les usages linguistiques et portera un regard diachronique sur les procédés qui sous tendent l'enrichissement des langues ivoiriennes. Dans un pays à forte hétérogénéité linguistique comme la Côte d'Ivoire, un tel cheminement permettra de retracer le parcours sinueux des lexies aujourd'hui en usage dans les langues locales pour rendre compte des procédés qui ont concouru à leur appropriation, expansion et fixation dans les usages linguistiques. Ceci pour montrer qu'il existe en Côte d'Ivoire un écosystème linguistique au sein duquel opère un florissant partenariat linguistique riche de sa diversité.

## **2. L'écosystème linguistique ivoirien**

Cette section rendra d'une part compte de la composition culturelle de la Côte d'Ivoire avant de porter un regard sur l'importance démographique des locuteurs de chacune des langues en usage dans ce pays ; en un mot pour rendre compte de leur vitalité.

### **2.1. La composition culturelle de la Côte d'Ivoire**

La Côte d'Ivoire, pays francophone de l'Afrique de l'ouest et principal territoire d'accueil et d'hospitalité dans l'espace CEDEAO, avec 22% d'étrangers selon le recensement RGPH de 2021, la Côte d'Ivoire regorge de fortes communautés étrangères qui participent activement à la prospérité

socioéconomique du pays. Ces communautés qui sont inégalement représentées sur toute l'étendue du territoire sont l'exemple d'une parfaite intégration culturelle avec les communautés locales. À ce propos, Pierre Adou Kouakou Kouadio (2017, p.86) rapporte que « en effet, à partir de cette année-là, Abidjan, principal pôle économique, attire aussi bien les populations de l'intérieur du pays que celles des pays limitrophes (Mali, Burkina-Faso, Ghana, Guinée). Aussi, en raison de son expansion économique liée à sa situation géographique et au libéralisme économique, on assistera à une ruée d'investisseurs étrangers, notamment les Libanais et les Syriens ». Leur apport est significatif dans l'enrichissement du tissu culturel de la Côte d'Ivoire. Les mariages qui sont scellés à la faveur des rencontres entre ivoiriennes et allochtones favorisent le métissage linguistique et cimentent davantage le multilinguisme et le plurilinguisme. Aujourd'hui, les communautés ouest africaines, notamment maliens, burkinabés, guinéens voir ghanéens ... dont les populations se chiffrent en millions utilisent aussi bien leur langue maternelle mais également, certains ont recours quelquefois aux langues ivoiriennes.

À côté de ces fortes communautés d'origine étrangère, coexistent une soixantaine de langues ivoiriennes inégalement réparties sur l'étendue du territoire national. Toutes ces langues sont issues des quatre grandes aires linguistiques que sont les Kwa, les Krou, les Mandé et les Gour. Sur le plan géographique, on rencontre essentiellement les langues Mandé au nord-ouest et au centre-ouest du pays. Font partie de cette aire, le malinké, le dioula, le sénoufo, le dan... En ce qui concerne l'aire Krou, elle se situe au sud-ouest et se compose du bété, du guéré, du dida et du wobé. Quant à l'aire Kwa, elle est localisée à l'est, au centre et au sud du pays et renferme majoritairement, des langues comme l'agni et le baoulé à côté des langues lagunaires que sont l'ébrié, l'abidji... Les langues qui font partie de la famille Gour se retrouvent principalement au nord de la Côte d'Ivoire et sont représentées par le lobiri, le sénoufo et le koulango. Au regard de cette inégale répartition par ailleurs très complexe des différentes langues au niveau géographique, on observe que les frontières entre elles ne sont pas toujours étanches. C'est pourquoi une langue comme le dioula se parle dans presque toutes les aires linguistiques susmentionnées. Cela est dû à sa capacité et à sa propension à servir de langue véhiculaire aussi bien dans le commerce que dans le transport et les échanges quotidiens. Il faut également souligner le cas des langues qui font l'objet d'enclave dans d'autres espaces linguistiques.

La Côte d'Ivoire, à l'instar de nombreux pays africains, a adopté le français comme langue officielle au lendemain de son indépendance. Ce choix est la

conséquence logique de la colonisation de ce pays par la France dans les années 1893. À ce sujet, l'objectif du colon était clair et avait pour finalité, l'étouffement total des langues ivoiriennes comme en témoigne les propos de Pierre Alexandre (1967, p.75) dans sa description du français devant être enseigné dans les colonies :

Une seule langue est enseignée dans les écoles, admise dans les tribunaux, utilisée dans l'administration : le français tel que défini par les avis de l'Académie et les décrets du ministre de l'Instruction. Toutes les autres langues ne sont que folklore, tutu panpan, obscurantisme, biniou et bourrée; et ferments de désintégration de la République. Tel était du moins le principe, qui trouva son expression définitive avec les décrets des années 30, interdisant l'emploi dans l'enseignement, même privé, de toute langue autre que le français (sauf pour le catéchisme et l'instruction religieuse, matières dépourvues de sanction officielle).

C'est d'ailleurs fort de tout cela qu'il est fait mention dans le Titre II : De l'État et de la souveraineté : Article 29 de la constitution ivoirienne de 2000 que « la langue officielle est le français ». Cependant, ce même article stipule que les langues locales ne sont pas l'objet d'oubli ni de mépris ; « La loi fixe les conditions de promotion et de développement des langues nationales ». Une cohabitation intelligente et harmonieuse s'opère dès lors entre langue officielle et langues locales, et ce, depuis plusieurs décennies. En outre, depuis le premier Président en l'occurrence Félix Houphouët Boigny, tous les différents régimes qui se sont succédé à la tête du pays ont maintenu le français au rang de langue officielle. En effet, les questions d'aménagement linguistique revêtent un caractère hautement responsable, susceptible de créer des frustrations insoupçonnées. C'est pourquoi, le maintien du français est justifié dans un premier temps par la volonté de consolider l'unité nationale. Opter pour l'une d'entre elles en vue d'en faire une langue nationale voire officielle pourrait créer des mécontentements et des désagréments dont on ignore les inconvénients sur la nation.

Au regard des crises linguistiques qui minent certaines parties du monde, le régime ivoirien a voulu anticiper pour éviter le schéma sud-africain au temps de l'apartheid, où l'imposition de l'afrikaans comme langue d'enseignement dans les écoles destinées aux noirs provoqua des émeutes. En effet, déjà profondément éprouvés et meurtris dans leur âme depuis 1948 à cause de la ségrégation raciale, les élèves noirs n'ont trouvé d'autre alternative que de dénoncer avec véhémence cette nouvelle forme de colonisation linguistique qui portait atteinte à leur identité. En protestation à

cette décision d'enseignement voire d'adoption de la langue de « l'envahisseur », des manifestations s'en sont suivies et ont abouti à la mort de dizaines d'élèves noirs. Cela démontre une fois de plus la sensibilité et la délicatesse de la question linguistique qui pourrait aboutir des déconvenues lorsqu'elle est mal gérée.

## **2.2. De l'importance démographique des langues parlées en Côte d'Ivoire**

Au lendemain de son indépendance, la Côte d'Ivoire a décidé du maintien du français comme unique médium d'enseignement. Cette langue est également celle dont l'usage est autorisé dans l'administration, la justice et les médias. Le français constitue donc la langue nationale et véhiculaire comme le souligne Simard ; « le français est fortement marqué par la norme académique, mais les formes de cette variété ont également pour origine le français populaire ivoirien, la structure des langues vernaculaires africaines de Côte d'Ivoire, et le mode de conceptualisation propre à une civilisation de l'oralité » (Simard, 1994, p. 29). Même si le français a connu des modifications formelles relatives à son usage en Côte d'Ivoire, c'est bien parce qu'il a su et pu s'imposer comme une langue phare dans le paysage linguistique ivoirien.

Aussi, convient-il de souligner que le français est certes majoritairement, à l'échelle nationale, parlé dans les milieux urbains mais il n'en demeure pas moins que les langues locales restent présentes dans les interactions verbales en milieu urbain. Ces tendances semblent être inversées en milieu rural où on relève une prédominance des langues locales inégalement réparties entre les quatre grandes aires linguistiques que sont les Kwa, les Mandé, les Kru et les Gur. Par référence à l'importance numérique de leurs locuteurs, les langues locales peuvent être classifiées en langues véhiculaires, langues moyennement véhiculaires et langues ethniques.

D'entrée de jeu, il importe de clarifier les concepts de véhiculaire, de national et d'ethnique. Le premier se conçoit comme une langue non officielle si l'on s'en tient aux propos de Michel PERRET (2011, p.24). « C'est une langue qui est apprise en plus de la langue maternelle par les membres d'une communauté de parlars différents pour communiquer entre eux. Elle est généralement plus facile à apprendre que la langue officielle... ». Quant au concept de national, il peut être appréhendé comme une langue « à la fois largement majoritaire et officielle. Mais certains pays, particulièrement africains font usage de l'expression “langue nationale à statut privilégié ” pour désigner une langue parfois majoritaire, parfois largement représentée, plus ou moins dominante, que beaucoup apprennent,

en plus de leur langue maternelle, en vue d'une communication avec les autres ethnies, mais n'ayant pas de statut de langue officielle ». (op.cit)

Par ailleurs, les notions de véhiculaire et de national peuvent se muer en un syntagme pour donner « la langue véhiculaire nationale ». À ce niveau, il faut préciser que celles-ci découlent d'un certain nombre de caractéristiques : « Ce type de langues servent d'instrument de communication à ceux des usagers dont elles ne constituent pas la langue maternelle. En effet, elles se diffusent à leur niveau par le biais d'un stock lexical forcément réduit, de structures morphologiques et syntaxiques généralement simplifiées » KAMAGATE Ouattara Bakary (2013 : p.73). C'est l'exemple de l'usage du dioula en Côte d'Ivoire dont la prépondérance est à l'image du français populaire ivoirien. Dans cette dimension de véhiculaire nationale, le dioula sert de médium dans maintes transactions économiques, se hissant logiquement comme langue d'échanges entre locuteurs ou usagers d'ethnies diverses. En outre, la prospérité socio-économique représente une variable non négligeable pour les langues qui espèrent se hisser au sommet.

En ce qui concerne le syntagme désigné langue véhiculaire à l'intérieur duquel il est inséré l'adverbe moyennement, on note qu'il fait référence à un groupe de langues dont font partie l'agni-baoulé. Les usagers desdites langues se rencontrent dans le centre, le sud-est et l'est du pays. Généralement, la particularité de ces langues réside dans la prépondérance dont elles font preuve même si celle-ci est limitée au niveau de l'espace géographique. Elles sont perméables et cela facilite leur appropriation par bien d'autres communautés linguistiques. Néanmoins, le degré de secondarité d'une telle catégorie est relatif. Quant aux langues ethniques, elles se présentent comme des langues dont la démographie est relativement réduite avec des particularités identitaires et culturelles. Ici, l'usage de ce type de langue est bien fixe, localisé sur un territoire précis. Par ailleurs, les usagers des langues ethniques s'en servent au niveau strictement local. La communication se fait de façon intra ethnique et a lieu généralement au sein du cercle familial.

### **3. Les manifestations de l'imbrication naturelle des langues en Côte d'Ivoire**

Le principe de départ est que les langues ne sont pas isolées, voire cloisonnées. Elles sont plutôt interdépendantes et en constante évolution. Elles s'influencent les unes sur les autres. L'appropriation d'une nouvelle langue par de nouveaux locuteurs est un phénomène très fréquent en linguistique et qui se réalise à travers plusieurs procédés. Ainsi, lorsqu'il

opère un contact, il en résulte généralement une domination de l'une d'entre elles sur l'autre. Ce phénomène peut s'aggraver pour déboucher dans des cas extrêmes, à la phagocytose complète de l'une des langues.

### 3.1. Des cas de « phagocytose » ou d'intégration linguistique

Lorsqu'on interroge l'histoire des peuples ivoiriens, on s'aperçoit de ce que, dans leur cohabitation, certains sont parvenus à phagocyter d'autres. À ce propos, il convient de rappeler que la littérature en lien avec l'histoire du peuplement est explicite à ce sujet. Elle souligne, en effet, fuyant conflits de succession au trône, des populations bron venues du Sud-Est du Ghana ont trouvé refuge dans l'actuelle région du zanzan, au XV<sup>ème</sup> siècle, dans des villages koulango (autochtones de la ville de Bondoukou). Au cours de la cohabitation qui a suivi ceux-ci vont s'approprier la langue koulango qui, au fil des années, va phagocyter la leur au point où il est aujourd'hui difficile d'établir, dans les localités infra : Assuéfry, Transua, Tangamourou, etc., une différence entre locuteur bron et un natif koulango.

Cela témoigne d'une intégration réussie qui se traduit par le partage aussi bien du même idiome que du même espace. Même si les Bron continue de revendiquer leur identité, il convient de relever que ceux-ci préfèrent recourir au koulango pour communiquer. Si cette façon de faire répondait à des impératifs historiques et stratégiques, elle a fini, au fil des années, par aboutir à une adoption définitive par tous (vieux, jeunes, femmes et enfants) à telle enseigne que la plupart ne parlent plus l'abron.

Dans cette même région, une petite communauté nafara, langue Gour parlée au nord de Korhogo, est enclavée dans la région du zanzan, région frontalière du Ghana. Installés depuis des lustres dans les localités de Wélékei, Soko, Tissié, Toumogossié, etc. cette communauté, contrairement à la première citée, a pu maintenir sa langue d'origine mais s'exprime aisément dans la langue du terroir qu'est le koulango.

Des cas d'intégration linguistique similaires de communautés étrangères ont été relevés dans le département de Bouaflé qui a accueilli naguère des migrants Burkinabés au cours de la période coloniale. Accueillis et installés par leurs hôtes sur des sites devenus aujourd'hui les villages de Koupéla-Tenkodogo (sur l'axe Bouaflé-Zuénoula), de Garango (sur l'axe Bouaflé-Daloa) et de Koudougou (sur l'axe Bouaflé-Yamoussoukro). Les noms de ces villages, il est important de le rappeler, sont ceux de leurs origines (Haute Volta d'alors, actuel Burkina Faso). Certains de ces villages sont devenus de grandes bourgades habitées par des autochtones gouro et d'autres groupes linguistiques au point où les communautés qui les ont créés sont en minorité et même « phagocytées dans leurs propres villages ».

Cette proximité des communautés burkinabées d'avec différents groupes ethniques a favorisé l'appropriation, voire l'apprentissage des différentes langues parlées sur l'espace concerné. En d'autres termes, la langue d'un groupe est apprise par l'autre groupe et vice-versa. Il n'est pas rare d'observer des petits « moréphones » s'exprimer en gouro ou dans d'autres langues. Ce constat se fait aisément dans les espaces scolaires où les apprenants appartenant à des différents groupes ethniques réussissent à échanger à partir d'un des parlers de la région. Il n'est donc pas rare de les observer converser, soit en dioula, soit en moré ou en gouro dans la cour de l'école. L'intégration culturelle est bien réelle comme le relève Kouassi Kpangui (2023 :2), pour qui, « les autochtones ivoiriens s'ouvrent ainsi aux autres. Subrepticement et de façon crescendo, cette hospitalité prend la forme d'une solidarité dans l'interdépendance entre autochtones et immigrants que de nombreuses années de cohabitation ont fini par établir ».

L'imbrication entre les langues est de ce point de vue une réalité qui se traduit par un plurilinguisme aussi bien lié à l'espace qu'à un autre phénomène, induit par la pratique alternée de plusieurs langues. Cela est favorisé par le partage en commun des enfants d'origines diverses des mêmes espaces de jeu. À ces occasions, ils interagissent dans l'une ou l'autre des langues en présence sans que l'intercompréhension ne soit rompue.

En ces lieux et en bien d'autres, le malinké est très souvent utilisé. Cet idiome prend l'allure d'une langue véhiculaire à l'échelle nationale du fait de son expansion et d'aptitude des populations à la comprendre et à la pratiquer. L'importance démographique des locuteurs non natifs de cette langue témoigne de ce dynamisme qui en fait un vecteur d'interaction sociale des secteurs d'activités tels que le commerce et le transport, deux activités dont les principaux acteurs sont pour la majorité des natifs malinké. Comme on peut le voir, une langue s'enrichit et s'impose naturellement aux usagers même si les choix politiques peuvent influencer ce processus.

### **3.2. L'enrichissement lexical des langues locales**

Lorsque l'enrichissement lexical d'une langue ne se fait pas dans un cadre formel cette langue peut présenter des déficits lexicaux. Ce phénomène, faut-il le relever, désigne le manque ou l'absence de mots appropriés dans une langue donnée pour désigner certaines réalités. Enrayer ces écueils constitue un enjeu majeur pour leur développement. Il est vrai que les langues, par le génie créateur de leurs locuteurs, parviennent tant bien que mal à s'adapter aux nouveaux besoins de communication mais sans une

réelle action de documentation, il demeure difficile pour ses usagers de trouver des équivalents aux notions spécifiques.

À défaut, les locuteurs se résolvent à emprunter des termes à d'autres langues pour satisfaire à ces exigences. En effet, « l'emprunt représente souvent la solution la plus viable pour enrichir l'inventaire des éléments lexicaux d'une langue. Il consiste, en principe, à faire apparaître dans un système linguistique un élément issu d'une autre langue. » (Gabriela Scurtu et Daniela DINCA, 2011, p13). Cet état de fait qui transparaît dans les productions langagières en langues locales est le témoignage de « *l'impuissance des locuteurs face à l'expression des réalités nouvelles et à l'absence de structures spécialisées en documentation des langues. En revanche, l'emprunt est devenu le procédé de création lexicale le plus productif à l'analyse des productions langagières des locuteurs des langues locales* » (KOUASSI Konan Stanislas, 2017). Abondant dans le même sens, HOUMEGA Munseu Alida et GONDO Bleu Gildas (2023, p.81) affirment que « l'emprunt est une forme d'expression qu'une communauté linguistique reçoit d'une autre communauté » avant de préciser qu'un tel phénomène est très déterminant pour les usagers de la langue. Selon ces auteurs, « l'emprunt devient une nécessité quand il s'agit de désigner des choses proprement étrangères ». Ici, il n'est nullement question de colonialisme, ni d'impérialisme linguistique mais plutôt de combler certains déficits lexicaux afin de faciliter la désignation des entités nouvelles.

Par ailleurs, un autre phénomène très prospère dans les langues locales reste la création de mots mixtes à partir des termes existant dans lesdites langues. C'est le cas notamment de « bulalè kpangô » qui signifie littéralement « cheval en fer » en baoulé. Étant une invention occidentale, la bicyclette n'était pas connue des africains qui, du reste, dans les temps ancestraux se déplaçaient à l'aide de chevaux. Quant vint la bicyclette, les usagers, afin de se conformer à cette nouvelle monture, ont établi un lien entre cheval et bicyclette. Cette même démarche a abouti à la construction du mot servant à le désigner en dioula, « nègèsó ». En effet, composé de deux lexèmes que sont « nègè » et « só » qui signifient respectivement « fer » et « cheval », on obtient à partir de leur adjonction, « cheval en fer », d'où « nègèsó ». À cette étape, une telle démarche qui s'apparente à un emprunt mais dont les termes sont issus de la langue emprunteuse est très prospère dans les langues locales. Par ce procédé, les langues locales sont parvenues à combler certains déficits lexicaux et à désigner un certain nombre d'inventions et de découvertes.

On note également que dans leurs discours quotidiens, de nombreux locuteurs débutent leur conversation dans la langue du terroir avant

d'intégrer des mots d'origine étrangère. C'est notamment le cas des nouvelles technologies de communication comme le téléphone, l'ordinateur ou les transferts d'unités. Pour la dernière citée, nous avons :

- En dioula : nbê transfert fè (je veux transfert).
- En agni : nyo tranfert (je veux faire transfert).
- En koulango : n'kpan transfert (je veux transfert).

Le terme « transfert » repris dans chacun des énoncés est un mot emprunté au français et reversé dans chacune des langues supra. En général, le mot n'est ni altéré ni modifié. Il garde sa forme originelle et la même signification mais dans une langue différente. Cependant, au cours du processus d'intégration, la prononciation et la grammaire peuvent toutefois changer pour s'adapter à la nouvelle langue.

Nombreuses sont également les langues où le terme pour désigner « hôpital » n'existe pas si ce n'est par un procédé d'emprunt avec modification du système morpho-phonétique ajouté à un glissement sémantique. Ainsi observons-nous :

- En agni, l'énoncé je vais à l'hôpital est traduit par « min kô ndôtô ».
- En dioula nous avons « nbê taga dôrôtô soo ».

Le mot inscrit en gras désigne dans les deux langues, aussi bien le praticien chargé d'administrer des soins à un malade mais aussi le lieu où l'on reçoit ces soins ; c'est-à-dire un centre de santé. Dans les faits, toute cette démarche ayant abouti à l'obtention de ces mots part du mot français « docteur » qui, dans une de ses nombreuses acceptions, est une personne qui possède le titre de docteur en médecine et qui exerce la médecine ou la chirurgie. Dans lesdites langues, l'absence de lexie appropriée a permis d'établir le rapport entre le corps de métier et son lieu d'exercice. Le terme passé du français aux langues locales est une forme d'enrichissement de la langue cible. Un tel procédé est fort bien résumé par Ambemou Oscar DIANE (2016, p. 51) « Les langues de Côte d'Ivoire se sont enrichies et s'enrichissent encore des mots empruntés et intégrés à leur format phonétique ».

### 3.3. L'appropriation de « yako » et « akwaba »

Le mot YAKO est un terme utilisé dans plusieurs langues en Côte d'Ivoire pour exprimer la compassion, le soutien moral ou/et financier et la fraternité à une personne dans la douleur, dans le malheur ou dans la tristesse, dans la maladie, en souffrance, en difficulté. Mais ce terme peut connaître une extension pour se décliner en une expression de « condoléances » tout court. Morphologiquement formé de deux syllabes, une segmentation du mot YAKO permet d'obtenir les termes lexicaux infra : YA et KO qui signifient

respectivement douleur, mal, souffrance, dans des langues kwa ou Akan de Côte d'Ivoire notamment (abron, agni, éhotilé, baoulé, abouré, etc.) et du Ghana (bron-ahafo, fanti, ashanti, twi) et ko qui peut se gloser en « partir, s'éloigner, s'en aller » dans ces mêmes langues. Adjoint au premier terme YA, le tout se décline en YA-KO signifiant littéralement « douleur, maladie, souffrance... éloigne-toi ! ». Il s'agit d'une sorte d'injonction adressée au sentiment ou à l'émotion pénible résultant d'un manque, d'une peine ou de tout autre événement malheureux. Cette forme d'exhortation qui trouve son origine dans les langues nommées précédemment a fini par intégrer toutes les langues ivoiriennes en passant par le français. Qu'il soit locuteur des langues kwa ou pas, chaque Ivoirien se l'est approprié et en fait usage dans les circonstances qui nécessitent son emploi.

Le terme « AKWABA » qui signifie littéralement « bienvenue », « bonne arrivée » est une formule qui sert à accueillir chaleureusement un ou des hôtes. À l'origine, ce mot était utilisé spécifiquement par les Baoulé, Agni et quelques locuteurs des langues akan mais également par les Twi du Ghana. Aujourd'hui, il a connu une extension et s'utilise par tout Ivoirien lorsqu'il doit souhaiter la cordiale bienvenue. En outre, dans les discours officiels des autorités, le mot « AKWABA » revient régulièrement pour exprimer l'accueil, l'hospitalité et la générosité du peuple ivoirien. Dans toutes les régions de la Côte d'Ivoire, AKWABA est une marque ivoirienne, rassembleuse et brisant toutes les frontières linguistiques pour se retrouver au centre des allocutions ou des propos de bienvenue. Par ailleurs, ce n'est pas fortuit si les anciens dirigeants ont fini par ériger une statue dénommée « AKWABA » au grand carrefour de Port-Bouët, menant tout droit à l'aéroport international Félix Houphouët Boigny. Tout voyageur, quelle que soit son origine, sa nationalité ou sa race, en foulant le sol ivoirien est accueilli par cette architecture géante qui témoigne de l'hospitalité légendaire de la Côte d'Ivoire. En somme, à la vue de cette statue, l'usager a nettement le sentiment d'être « chez lui ». Le mot « AKWABA » dans son usage, transcende alors les barrières linguistiques pour s'étendre à l'ensemble des différentes communautés résidant ou de passage en Côte d'Ivoire.

#### **4. Enjeux idéologiques et perspectives sociolinguistiques**

Le français, langue officielle a connu de nombreuses péripéties aussi bien phonétique, morphosyntaxique que sémantique depuis son implantation en terre ivoirienne. Ces transformations et modifications ont permis de classer plusieurs types de français. Selon Pierre Adou Kouakou KOUADIO, (2014 : 160) « De ces mutations dérivent plusieurs variétés de

français que sont la variété basilectale, la variété mesolectale, le français acrolectale, le français ivoirien et le nouchi ». A ce niveau, chacune des variétés se réfère à des locuteurs propres comme décrit par Kouadio (1999, p. 11) : « La variété supérieure ou acrolectale (parlée par les membres de l'élite ivoirienne), la variété moyenne ou mésolectale (parlée par lettrés de l'enseignement secondaire), les cadres subalternes de l'administration, etc.) et la variété basilectale (par les personnes peu ou non lettrées) ». A partir de cette mise au point, on se rend compte qu'aussi longtemps que la population ivoirienne connaîtra une stratification sociale, il va en résulter différents niveaux de maîtrise du français. Par ailleurs, chacun des usagers de cette langue se réclame francophone même s'il baragouine la langue au lieu de la parler correctement et couramment.

BOUCHER (2000) cité par Pierre Adou Kouakou KOUADIO, (2014 :161) présentant la langue comme un fait de culture, soutient qu'elle « est l'objet de multiples représentations et attitudes individuelles, collectives positives ou négatives, au gré des besoins et intérêts. Ces représentations qui tiennent leur origine dans le mythe ou la réalité du rapport de puissance symbolique dictent les jugements et les discours, commandent les comportements et les actions ».

Au niveau strictement local, une fierté se dégage des locuteurs d'une langue qui prête des mots à une autre langue. Cela se perçoit comme une forme de colonisation linguistique traduite par des formes de railleries ou de moqueries qui sont souvent rangées dans le lot des alliances à plaisanterie. Ce jeu peut quelquefois faire ombrage sur l'origine réelle ou même les premiers utilisateurs du mot à partir du moment où chacun s'en réclame la paternité.

Si la plupart des langues africaines appartiennent à la famille Niger-Congo, il va sans dire qu'en Côte d'Ivoire, la soixantaine de langues peuvent être classées entre les quatre grandes aires linguistiques que sont les Kwa, les Krou, les Mandé et les Gour réparties sur l'étendue du territoire ivoirien. Des parentés s'observent fréquemment entre différentes langues ivoiriennes, mieux avec des langues établies hors du territoire de la Côte d'Ivoire.

L'ashanti parlé au Ghana a des similitudes frappantes avec plusieurs langues ivoiriennes. Si le cas du bron semble une lapalissade parce que les ancêtres sont venus de ce pays et installés dans leur majorité à la frontière de ce pays voisin, les Attié, les adioukrou, ou les Abidji ne partagent pas de frontière naturelle avec le Ghana. Cependant, les modes de comptabilité, la désignation des objets ou encore les noms attribués aux humains.

La proximité voire le voisinage d'un groupe linguistique avec un pays quelconque, au-delà des habitudes et des similitudes dans leur mode de vie, il est récurrent que d'autres groupes ethniques fassent l'amalgame en les intégrant aux populations de ces pays.

A l'ouest de la Côte d'Ivoire, notamment dans le district des montagnes, ils occupent principalement les régions de Toulepleu et de Guiglo alors qu'au Liberia, État voisin de la Côte d'Ivoire, ce même groupe ethnique se retrouve dans la partie Est et sont appelés les « Kran ». Partageant quasiment les mêmes pratiques culturelles, agricoles, religieuses et culinaires avec leurs compatriotes du Libéria, les Guéré ivoiriens sous forme de raillerie, sont souvent traités de Libériens en raison de leur promiscuité d'avec ce pays voisin. En Côte d'Ivoire, tout peuple partageant une frontière commune avec un pays voisin est systématiquement assimilé aux usagers dudit pays. Par ailleurs, tous les locuteurs ivoiriens dont les villages sont alignés sur la frontière ghanéenne sont tous traités de ghanéens. C'est le cas notamment des villages de Takikro, Kobadoukro localités du département d'Agnibilékro situées du côté Est pendant que les localités d'Assuefry et de Transua, peuplées par des Bron sont situées du côté Ouest et dépendant du département de Tanda.

Dans la partie septentrionale de la Côte d'Ivoire, la localité de Toumoukoro qui est chef-lieu de commune et de sous-préfecture est frontalière avec le Mali voisin. En outre, cette localité est peuplée majoritairement par des sénoufos, des dioulas et des peulhs sans oublier le français qui y est parlé également. La proximité de sa population d'avec le Mali a favorisé de nombreuses similitudes voire des habitudes communes entre les deux peuples frères. C'est notamment le cas de l'usage des mêmes langues, des cérémonies culturelles et des recettes culinaires de part et d'autre des deux frontières.

### **Conclusion**

La richesse et la complexité de l'écosystème linguistique ivoirien est à l'actif du peuple ivoirien qui a fait de la culture de la paix et de l'hospitalité deux valeurs importantes. Le pays s'est ouvert aux autres tout en essayant de préserver une identité propre. La composition culturelle du pays ci-dessus dévoilée l'atteste éloquentement. Il est vrai qu'il existe une importante communauté étrangère estimée à 22% selon le recensement RGPH de 2021 et qui participe activement à la production de richesses mais les communautés autochtones ont su préserver leur identité. Elles demeurent majoritaires. Les 04 aires culturelles (Kwa, les Krou, les Mandé et les Gour) gardent chacune une relative vitalité même si le pays perpétue la politique linguistique héritée de la colonisation.

C'est pourquoi, le français reste l'unique langue officielle. La principale raison qui sous-tend ce choix politique est celle de consolider l'unité nationale. Ainsi, la langue française est la langue la plus en usage dans les usages linguistiques quotidiens. Langue de l'administration, unique médium d'enseignement, vecteur de diffusion de l'information et des médias, le français a vu ses modes d'appropriation se diversifier. L'appropriation dont elle a fait l'objet est telle qu'on a assisté à sa vernacularisation et donc à l'émergence d'une norme endogène de français qui se décline en variétés qui prennent la forme d'un continuum linguistique.

En réalité, le pays semble perpétuer l'idéologie coloniale en matière linguistique mais l'observation des pratiques et réalités linguistiques dénotent une résilience des langues endogènes (nationales ou sous régionales) qui, avec le français, entretiennent un partenariat perceptible à l'aune de l'imbrication naturelle des langues en usage en Côte d'Ivoire. Ce contact de langues a débouché sur une « phagocytose » de certaines langues ou sur une intégration linguistique plutôt réussie.

Aussi, pour préserver la diversité ou l'écosystème linguistique ivoirien, il convient d'œuvrer à leur documentation qui répond à des enjeux existentiels, identitaires, communicationnels, économiques, épistémologiques et heuristiques. On pourrait aller au-delà de cette activité créer un terreau fertile à la diffusion de ses résultats afin de favoriser leur instrumentalisation dans une société en perpétuelle évolution.

### Bibliographie

Akissi Béatrice BOUTIN, *L'effet multiplicateur du plurilinguisme sur la diversité des façons de dire* in Akofena spécial N°2, 2 juin 2020.

Ambemou Oscar DIANE, *Créativité Lexicale dans Quelques Langues de Côte d'Ivoire : Enjeux Socioéconomiques* Revue Africaine et Malgache de Recherche Scientifique (RAMReS), N° 017– 2ème Semestre 2024.

Amel ELMERIAH, *Le bilinguisme en Algérie : entre héritage colonial et enjeux identitaires contemporains* in revue [Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels](#), Volume: 3 /Numéro : 1 Juin 2025, PP-315-346

Erradi ABDELADIM, *La Sociolinguistique et la didactique des langues : quels apports et rapports ?* in revue [Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels](#)

Volume 1, Numéro 1, 2023-06-01, Pages 133-153.

ESSÉ Kotchi Katin Habib, *Le lexique de la crise ivoirienne dans les discours politiques de Laurent Gbagbo de 2000 à 2010 », Thèse de doctorat, Université Alassane Ouattara, Bouaké, 2018.*

GADET Françoise, *Saussure, une science de la langue*, Paris, 3<sup>e</sup> édition, 1996.

Hassiba BOUKHATEM, *Le français et la langue ivoirienne : un système de diversité intralinguistique rapproché* in AKOFENA. Juin 2021 com [www.revue-akofena](http://www.revue-akofena) (N°006 Vol 4)

HOUMEGA Munseu Alida et GONDO Bleu Gildas, *Les emprunts du dan au français et au dioula : cas du dan de l'est*, ZAOULI, n°06 Décembre 2023, pp.80-90

Jules Noël TCHANKIO, *L'avenir linguistique de l'Afrique : le rôle crucial de la responsabilité parentale*, Editions Harmattan 2025, 123 p.

Konan Stanislas KOUASSI, *Pour un nécessaire aménagement terminologique des langues ivoiriennes : le cas du baoulé*, in ReSciLac n°15, vol. 2, juin 2022, pp. 46-58

Konan Stanislas KOUASSI, *Les locuteurs des langues ivoiriennes face au défi de la communication intergénérationnelle : le cas des animateurs de l'émission "les nouvelles du pays"*, in Songuir, n° 001, décembre 2017, 8p.

Konan Stanislas KOUASSI, Konan Richard KOUAMÉ et Tamala Louise AHATÉ, *Le français : parcours, diffusion, rayonnement, contacts et diversité culturelle*, in Relacom, n° 2, juin 2019, pp. 40-50.

Konan Stanislas KOUASSI, *Le rôle des langues endogènes dans le processus de développement économique et social de la Côte d'Ivoire*, in Akofena, hors-série n°02- décembre 2022, L3DLCI, pp. 211-220.

KOUADIO N'Guessan Jérémie in *Le français en Côte d'Ivoire : de l'imposition à l'appropriation décomplexée d'une langue exogène* 2008, p.179-197 <https://doi.org/10.400/dhfl.125> in documents.

KOUASSI Kpangui, *Les causes du phénomène de l'emprunt lexical en Côte d'Ivoire*, [N°42 / Langues et politique en Afrique - Janvier 2023](#)

Olivier BERTRAND, *Histoire du vocabulaire français : origines, emprunts et création lexicale*, , Ed du Temps Nantes, 2011, 227p.

Perret MICHELE, *Introduction à l'histoire de la langue française*. Paris, Armand Colin, 2008, 208 p.

Pierre Adou Kouakou KOUADIO, *Les usages du français à travers les émissions radiophoniques à Abidjan : attitudes et représentations chez des auditeurs* In AKOFENA.com, 2021.

SARFATI Georges Eisa et PAVEAU Marie Anne, *Les grandes théories de la linguistique*, Arman Colin, 2016.

SIMARD Yves. *Les français de Côte d'Ivoire* », in Langue Française n°104, 1994, pp. 20- 36